

Challenge de Pétanque
Banque Française Mutualiste
à
Laon (02)

Samedi 22 juin 2024

organisé par la Banque Française Mutualiste



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Avec le soutien technique de





Depuis 36 ans, la Banque Française Mutualiste accompagne les agents du secteur public dans leurs projets de vie.

La [Banque Française Mutualiste](#) est la banque des agents du secteur public. Aujourd'hui, près de 1,2 million de clients lui font confiance.

Créée il y a plus de 35 ans à l'initiative de mutuelles de la Fonction Publique, la [Banque Française Mutualiste](#) a pour vocation d'accompagner l'ensemble des agents du secteur public dans les moments clés de leur vie, **en leurs proposant des solutions bancaires adaptées à leurs besoins spécifiques en matière de prêts.**

Régulièrement présents auprès des sportifs de la Fonction Publique, nous consolidons chaque jour notre collaboration avec les agents en participant à différents événements régionaux et nationaux.

À ce titre, c'est avec un immense plaisir que nous organisons cette année avec nos fidèles partenaires [LA PREMIÈRE ÉDITION D'UN TOURNOI DE PÉTANQUE](#).

Un sociétariat à l'esprit partenarial

Depuis 1986, notre connaissance des métiers des agents [du Secteur public](#) et de leurs spécificités nous permet de développer une expertise de ce secteur, une offre bancaire et des avantages adaptés à leur statut. Nous plaçons l'humain avant les intérêts économiques et financiers. Guidée par la solidarité et l'éthique, notre vision de la banque est depuis toujours différente, portée par un modèle singulier.

Notre sociétariat est intégralement détenu par des organismes mutualistes dans un état d'esprit partenarial. Investis, fidèles et au centre de la gouvernance, nos sociétaires placent l'intérêt des agents au cœur de leurs priorités.

Un réseau d'associations partenaires

Au quotidien, nous nous engageons aux côtés d'associations locales et nationales, fédérations et syndicats professionnels représentant les 3 versants de la Fonction publique. Notre objectif : promouvoir la culture, le sport, l'environnement et l'esprit collectif.

Ce tournoi ne pourrait pas avoir lieu sans ce réseau. Forte de son expérience dans l'organisation de tournois de pétanque, [l'ASCEE 62](#) sera notre soutien technique pour les inscriptions et l'organisation technique du tournoi. Les autres associations régionales de la Fonction Publique nous soutiennent également en partageant ce dossier auprès de leurs adhérents.

[Alors inscrivez-vous nombreux pour partager un moment convivial avec vos collègues et vos associations de la Fonction Publique.](#)

Jennifer ROYANT

Responsable Banque Française Mutualiste
Secteur PICARDIE

Olivier LOMBART

Président ASCEE 02

Ludovic VANHOUTTE

Vice-Président ASCEE 62

[Frédéric PETIT, Emmanuelle Guner-Le Pallec, Nicolas BLONDEL](#),
Responsables Banque Française Mutualiste Locaux chez SG Crédit du Nord

Challenge de pétanque

Banque Française Mutualiste 2024



SOMMAIRE :

- 1/ Le programme
- 2/ Déroulement de l'épreuve
- 3/ Règlement
- 4/ Enregistrement des résultats
- 5/ Arbitrage
- 6/ Récompenses
- 7/ Déclaration
- 8/ Annexes :
 - *Fiche d'inscription joueur*
 - *Fiche d'inscription par équipes*
 - *Fiche récapitulative d'inscriptions*

Le programme

L'accueil des participants s'effectuera de 8h30 à 8h45 au boulo-drome **de Laon**, situé au **72 avenue Charles De Gaulle**.

Un café d'accueil vous sera offert par la [Banque Française Mutualiste](#).

Le tirage au sort sera préétabli et le début des rencontres se fera à 9h00.

A partir de 12h00, un repas en commun sera proposé par la [Banque Française Mutualiste](#).

L'après-midi, les rencontres se poursuivront jusqu'à la finale.

L'annonce des résultats et la remise des coupes seront effectuées après la finale.

ATTENTION : le challenge est limité à 32 triplettes.



Déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroulera en triplettes : 32 équipes de 3 personnes – 2 boules par personne. **Elle est ouverte à tous les agents de la Fonction Publique de Picardie (Etat, territoriale, hospitalière).**

Une équipe peut être composée de 3 agents provenant d'Administrations différentes.

S'il vous faut des partenaires, n'hésitez pas à nous l'indiquer, nous pouvons constituer des équipes avec des joueurs/joueuses isolé(e)s.

Un concours principal réunira toutes les équipes. Il se déroulera par tirage au sort intégral sur 3 parties en 13 points gagnants. Un classement sera effectué en fonction du nombre de parties gagnées + goal-average.

Au terme de ces 3 rencontres, les 8 meilleures équipes continueront dans un concours général et joueront les quarts de finale de la manière suivante : le 1^{er} contre le 8^{ème}, le 2nd contre le 7^{ème}, etc...

Les 8 suivantes joueront dans un concours complémentaire (quarts de finale : le 9^{ème} contre le 16^{ème}, le 10^{ème} contre le 15^{ème}, etc...

Les 8 suivantes joueront dans un concours C (même principe) et les 8 dernières dans un concours D (même principe).

En cas d'égalité entre 2 équipes, priorité sera donnée à l'équipe s'étant inscrite avant (numéro d'équipe le plus petit) ou si accord entre les 2 équipes.

Ces concours s'effectueront ensuite jusqu'à la finale. Des parties de classement se feront entre les perdants de chaque tour.

La Banque Française Mutualiste se réserve le droit de modifier le déroulement de l'épreuve en fonction du nombre d'équipes.

Des trophées seront remis aux meilleures équipes de chaque concours.

Règlement

Les parties se joueront sur les terrains intérieurs du boulodrome.

Le règlement de la Fédération Française de pétanque (FFPJP) sera appliqué.

Enregistrement des résultats

A l'issue de chaque partie, la présence d'un membre de chaque équipe (gagnante et perdante) est requise à la table de marque. Le résultat ne sera enregistré qu'à cette condition.

Arbitrage

Des membres de la Banque Française Mutualiste et de l'ASCE 02 seront à la disposition des équipes participantes pour régler les points litigieux.

Récompenses

A l'issue du challenge, **des trophées seront attribués aux meilleures équipes de chaque concours.**

Le trophée Banque Française sera remis à l'équipe gagnante du concours général avec obligation de le remettre en jeu l'année suivante.

Le trophée BFM sera acquis au bout de 3 victoires.

Déclaration

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce présent règlement. Nous vous rappelons que ce challenge est placé sous le signe de l'amitié et de la convivialité.

L'équipe organisatrice se réserve le droit d'accepter ou non toute personne qui, par son comportement, nuirait au bon déroulement du challenge.

ATTENTION : toute personne prise en flagrant délit de non-respect du site (bouteille, gobelet, papier, etc. jetés hors poubelle, dégradation des locaux...) ou non-respect des autres participants et/ou bénévoles sera immédiatement exclue !

Annexes

Challenge de pétanque Banque Française Mutualiste 2024

Fiche d'inscription individuelle

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :

Statut : Agent

Conjoint

Enfant

Administration représentée :

Adresse administrative :

Repas : avez-vous des intolérances alimentaires ? Non Oui

Si oui, lesquelles ?

Pièces obligatoires à joindre :

- Chèque de 10€ par personne (frais d'organisation + repas) à l'ordre de l'ASCEE62
- Pièce justifiant toute appartenance à la fonction publique : fiche de paie de moins de trois mois (entête), carte professionnelle, attestation de l'employeur.
- Pour les conjoints ou enfants : pièce justifiant la filiation

Challenge de pétanque BFM 2024

Fiche récapitulative des inscriptions (par équipe)

Concours triplettes masculines, féminines, mixtes
Equipe n°1 Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
Equipe n°2 Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
Equipe n°3 Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
Equipe n°4 Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
Equipe n°5 Joueur 1 : Joueur 2 :
Equipe n°6 Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
Equipe n°7 Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :
Equipe n°8 Joueur 1 : Joueur 2 : Joueur 3 :

